

**Complément d'avis n° 2017/07-04  
relatif à l'admission par l'État de diplômes d'ingénieur délivrés  
par l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université  
de Yaoundé I (ENSP) – Cameroun**

Objet

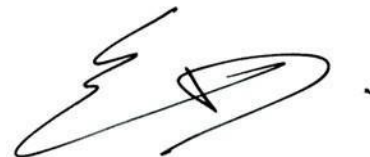
**Prolongement de l'accréditation d'un an pour les diplômes suivants :**

- Ingénieur diplômé en Génie mécanique de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I en formation initiale sous statut d'étudiant.
- Ingénieur diplômé en Génie industriel de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I en formation initiale sous statut d'étudiant.
- Ingénieur diplômé en Génie civil de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I en formation initiale sous statut d'étudiant.
- Ingénieur diplômé en Génie informatique de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I en formation initiale sous statut d'étudiant.

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte favorablement du prolongement d'un an de l'accréditation des quatre formations pour l'année universitaire 2020-2021.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 13 octobre 2020.



La présidente,  
Elisabeth CREPON